

CCTP Organisation d'un voyage en Angleterre, Année 2019

Appel d'offres lancé à la publication sur le site de l'AJI : <http://www.aji-france.com>

Dernière impression le jeudi 14 juin 2018 à 17:40:36

D:\Mes Documents\Voyages\Voyages\2019\Angleterre 2019\Publicité\Angleterre 2019-01 - MP, CCTP Voyage .doc

Objet : Organisation d'un voyage en Angleterre (Londres & alentours)

Date fixée : Semaine du dimanche 7 au vendredi 12 avril 2019, avec départ le dimanche 7 avril 2019.

Nombre de participants : 53 personnes au total (NB : 49 élèves et 4 accompagnateurs).

Article 1 - Mode de transport : Autocar de grand tourisme équipé des équipements de sécurité réglementaires & législatifs en vigueur au moment du voyage, dans le respect des règles de sécurité qui s'imposent (autocar récent & ne présentant aucun défaut technique, présence de ceintures de sécurité, remplacement réglementaire du chauffeur en cas de longue durée de conduite, etc...).

Article 2 - Hébergement : En familles d'accueil pour les élèves et les accompagnateurs (pensions complètes : petit déjeuner, déjeuner sous forme de panier-repas et repas du soir). L'hébergement devra être situé aux alentours de Londres : attention, **pas de dispersion des participants**.

Les quatre enseignant(e)s devront obligatoirement être regroupé(e)s dans la même famille. Le Candidat devra également **prévoir une séparation** entre élèves *garçons* et élèves *filles* au niveau des répartitions dans les familles (NB : problèmes de sécurité).

Article 3 - Visites et transports : Les prix de toutes les visites et transports devront être inclus dans le devis proposé et réglés aux différents prestataires (musées, voyagistes locaux...) **par les soins du Candidat**.

Les éventuelles hausses de tarifs entre le mois de septembre 2018 (date d'approbation du contrat par le Conseil d'administration) et le mois d'avril 2019 (date du voyage) devront être prévues au préalable par le Candidat, incluses dans son devis et ne pourront plus être exigées par la suite. *Aucune somme en argent liquide ne devra être versée aux enseignants accompagnateurs sur les lieux pour paiement éventuel des visites demandées* (→ respect de la réglementation financière en vigueur).

Article 4 - Contact sur place : Un responsable local devra être disponible et joignable à tous moments en cas de problème(s) d'organisation sur les lieux.

Article 5 - Assurance : Le Candidat **devra proposer** dans son offre *une option pack assurance annulation* (individuelle & collective) permettant le remboursement des Familles en cas d'empêchement et de l'Établissement en cas d'annulation du voyage par nécessité absolue (notamment en cas de consignes ministérielles). Ce coût supplémentaire devra être très clairement défini et identifié sur le Bordereau des prix proposés.

Le Candidat devra également **justifier d'une assurance tous risques** contractée auprès d'une compagnie agréée la garantissant contre tous les dommages aux personnes et aux bagages, liés à l'exécution de sa prestation.

En outre, le futur Titulaire sera tenu d'informer l'Administration de toute modification afférente à ses assurances, notamment la résiliation ou le changement de compagnie. En cas d'existence d'une franchise, cette dernière sera à la charge intégrale du futur Titulaire du marché.

Article 6 - Prix TTC : Le montant de votre devis devra inclure la totalité des prestations énumérées : transport, hébergement, prestations annexes (hors achats personnels), restaurants & visites inclus.

Le prix devra être égal entre tous les Participants, qu'ils soient élèves ou accompagnateurs : aucune notion de « gratuité » ne sera acceptée (par exemple : 249 € TTC par personne, 53 participants soit un total de 249 € X 53 participants !).

En application du *Code des Marchés publics*, **les prix sont réputés fermes et définitifs.**

Article 7 - Paiement : Le paiement sera effectué **par mandat administratif à 30 jours** sur envoi de factures **en triple exemplaires** par le Candidat retenu (30 % des sommes payables courant janvier 2019 sur envoi de la facture en début de mois, 40 % payables courant février 2019 sur envoi de la facture en début de mois, le solde des 30 % payables après service fait et retour des participants au voyage sur place). Une demande de paiement en fin d'année 2018 pourra cependant être étudiée.

Article 8 - Protection de la main d'œuvre et conditions de travail : Le Candidat est soumis aux obligations résultant des lois et règlements relatifs à la protection de la main d'œuvre et aux conditions de travail.

Article 9 - Litiges : Les litiges susceptibles de naître lors de l'exécution du marché seront portés devant le Tribunal administratif de Grenoble, territorialement compétent.

Article 10 - Résultats : Le Candidat retenu, après dépouillement et études des réponses des différents candidats, sera officiellement indiqué sur le site Internet de l'AJI (<http://www.aji-france.com>), à partir du vendredi 6 juillet 2018.

Article 11 - Programme :

Le programme suivant devra, dans la mesure du possible, être respecté chronologiquement. L'inversion des visites restera possible. Votre proposition chiffrée devra reprendre très précisément ce programme pour comparaison des différentes offres. Toute prestation supplémentaire proposée en plus de ce programme devra être très clairement identifiée.

- Jour 1 : Départ du Collège René Cassin de Villefontaine le dimanche 7 avril 2019 en fin d'après-midi. Trajet de nuit en bus, avec arrivée à Calais le lundi matin. Un repas devra être proposé à l'ensemble des Participants au court du trajet (NB : Cette prestation devra être incluse dans le devis du Candidat)
- Jour 2 : Lundi 8 avril 2019 - Traversée en ferry vers Douvres tôt le matin + Londres :
 - Petit déjeuner aux environs de 8H00 dans un pub à Ashford (County Hotel) en Full English Breakfast (NB : Cette prestation devra être incluse dans le devis du Candidat)
 - Départ pour Londres aux environs de 9H00
 - Londres : Découverte libre du Quartier de Westminster
 - Déjeuner : pique-nique du midi (qui sera apporté par les élèves)
 - Visite du Museum d'Histoire Naturelle l'après-midi
 - Rencontre avec les Familles d'accueil à Londres ou aux alentours à partir de 19H00

- Jour 3 : Mardi 9 avril 2019 - Londres
 - Départ des Familles d'accueil, rassemblement des Participants puis départ d'un lieu prédéfini aux environs de 8H30 avec un panier-repas pour chaque participant qui devra être fourni par les Familles d'accueil
 - Visite de la Tour de Londres le matin
 - Déjeuner : panier-repas fourni par les Familles d'accueil
 - Covent Garden & Soho l'après-midi en déplacement pedestre libre (NB : ou toute autre proposition de visite gratuite)
 - Retour dans les Familles d'accueil aux alentours de Londres à partir de 19H00

- Jour 4 : Mercredi 10 avril 2019 - Londres
 - Départ des Familles d'accueil, rassemblement des Participants puis départ d'un lieu prédéfini aux environs de 8H30 avec un panier-repas pour chaque participant qui devra être fourni par les Familles d'accueil
 - Visite du British Museum le matin
 - Déjeuner : panier-repas fourni par les Familles d'accueil
 - Comédie musicale l'après-midi (par exemple : *Stomp*)
 - Retour dans les Familles d'accueil à Londres ou aux alentours à partir de 19H00

- Jour 5 : Jeudi 11 avril 2019 - Londres
 - Départ des Familles d'accueil, rassemblement des Participants puis départ d'un lieu prédéfini aux environs de 8H30 avec un panier-repas pour chaque participant qui devra être fourni par les Familles d'accueil
 - Visite du Shakespeare's Globe le matin
 - Déjeuner : panier-repas fourni par les Familles d'accueil
 - Visite du London Dungeon l'après-midi
 - Dîner dans un *Fish and chips* sur Londres (NB : Cette prestation devra être incluse dans le devis du Candidat)
 - Départ pour Douvres après le dîner aux environs de 20H00
 - Traversée de nuit par ferry **en sièges inclinables** entre Douvres et Calais.

- Jour 6 : Vendredi 12 avril 2019 - Retour au Collège à Villefontaine
 - Petit déjeuner en Autogrill et déjeuner éventuel également en Autogrill si le retour devant le Collège devait être constaté après 13H30 (NB : Cette prestation devra être incluse dans le devis du Candidat)
 - Retour devant le Collège René Cassin

Attention : Tous les petit-déjeuners et les panier-repas du jour 3 au jour 5 devront être fournis par les Familles d'accueil. Ces dernières devront également **tenir compte des convictions religieuses** de chaque participant pour la confection de toute nourriture.

Article 12 - Date limite de réception des offres : Les offres devront parvenir au Collège *pour le vendredi 29 juin 2018 à 12H00 dernier délai*. Toute offre reçue après cette date *ne sera pas considérée*.

Article 13 - Modalités de réception des offres : Les propositions devront impérativement être transmises *par voie postale* (de préférence en recommandé avec accusé de réception) sous enveloppe de format A4 et comportant la mention « Marchés Publics - Voyage scolaire 2019 - Ne pas ouvrir ! » à l'adresse précisée ci-après. En complément, les Candidats pourront également transmettre leurs offres par courrier électronique.

Collège René Cassin
Service Intendance
11, chaussée des Saules
38090 VILLEFONTAINE

Courrier électronique : Intendance.0382864g@ac-grenoble.fr

Informations : Pour toute information complémentaire, les Candidats pourront s'adresser au Service Intendance de l'Établissement, en appelant le 04 74 96 11 04.

Partie suivante à remplir impérativement par le Candidat :

Après avoir pris connaissance du présent Cahier des charges publié par le Collège René Cassin de Villefontaine sur le Site Internet de l'Association des Journées de l'Intendance (<http://www.aji-france.com>), je soussigné(e), représentant(e) légal(e) de la Société dont les coordonnées sont précisées ci-après, m'engage à respecter les clauses figurant dans le présent CCTP et m'engage à respecter les prix indiqués sur le Bordereau de prix joint pour le projet de voyage en Angleterre pour l'année civile 2019.

Coordonnées très précises de la Société candidate
Désignation & coordonnées (adresse, SIRET et téléphone) :
Adresse e-mail :
Nom, fonction & signature du Responsable légal valant acceptation des conditions figurant au CCTP :